



LE REGLEMENT MASTER CHIRO 2025

- 1. PECHE EN BARQUE :** Pêche en barque sur les deux réservoirs. Trois barques par plan d'eau. Deux pêcheurs d'une même équipe seront en barque simultanément sur des embarcations différentes avec un pêcheur d'une autre équipe. Le troisième équipier sera au repos. La rotation retenue permettra à chaque équipe de passer deux ou trois fois en barque sur le week-end, une fois au moins sur chaque plan d'eau.
- 2. ACTION DE PECHE :** Les trois pêcheurs d'une même équipe seront en action de pêche simultanément lors des manches du bord.
- 3. CONTROLE DES POISSONS :** **Le contrôle des poissons s'effectuera par un pêcheur de l'équipe située sur le numéro de poste immédiatement supérieur.** Aucun poisson ne sera mesuré, toutes les prises seront comptabilisées à 50 cm. La simulation effectuée avec les résultats du challenge d'automne 2023 a montré que ce mode de comptabilisation ne modifiait pas le classement final.
- 4. MOUCHES :** Trois mouches au plus sont autorisées sur le bas de ligne, hameçon simple sans ardillon ou ardillon écrasé. Un écartement de 50 cm au moins est imposé entre deux mouches (mesure effectuée avec le bas de ligne tenu verticalement). Les snakes ne sont pas autorisés. Les mouches faisant fonction d'indicateurs (style bunk) doivent être pêchantes (avec hameçon et fixe sur le bas de ligne). Les montages coulissants ne sont donc pas autorisés. C'est une évidence, mais les attractants sont interdits.
- 5. MATERIEL :** Nombre de cannes montées illimité pour la pêche du bord, limité à deux cannes en barque. **Une seule canne en action de pêche, autrement dit pas de canne posée au sol avec bas de ligne sur l'eau.**
- 6. SURVEILLANCE DU MATERIEL :** L'organisation s'est attaché les services d'un agent de sécurité qui sera sur site durant la nuit vendredi à samedi et de samedi à dimanche de 22h00 à 7h00 afin de surveiller les cannes entreposées sous le chapiteau prévu à cet effet. N'hésitez donc pas à laisser vos cannes montées sous surveillance.
- 7. JURY :** Les litiges éventuels seront tranchés par un jury composé de Jean-Louis THOMAS, Jean-Luc MARTINET et Patrick MENNEZIN.

**Jean-Louis THOMAS
ORGANSATEUR**